Expression(s)





DATES	ÉVÈNEMENTS	LIEU
MARDI 17 MAI	Spectacle pour les aînés La pastourelle : chants lyriques avec le collectif Tout terrain	Salle des fêtes
MARDI 24 MAI	Spectacle pour les enfants La pastourelle : chants lyriques	Salle des fêtes
SAMEDI 11 JUIN	Concert musique classique, chorale et danse Par les artistes de l'école de musique départementale	Place salle des fêtes
SAMEDI 2 JUILLET	Spectacle pour tout public La pastourelle : chants lyriques avec le collectif Tout terrain	Jardin de Clavières
DIMANCHE 10 JUILLET	Animation marché avec Cyril Roman (chansons)	Place de l'Hôtel de ville
VENDREDI 15 JUILLET	Cinéma en plein air Écran village – Film à définir	Jardin de Clavières
SAMEDI 16 JUILLET	Bal itinérant (musique folk)	Jardin de Clavières
DIMANCHE 17 JUILLET	Animation marché avec Frenchie and Gentleman (chansons)	Place de l'Hôtel de ville
SAMEDI 23 JUILLET	Chansons des années 70 par Le show Péricard. Entrée : 8 €	Place salle des fêtes
DIMANCHE 24 JUILLET	Animation marché avec les Bogues (musique)	Place de l'Hôtel de ville
DIMANCHE 24 JUILLET	Cours de rock par Le show Péricard. Entrée : 8 €	Place salle des fêtes
SAMEDI 30 JUILLET	Récital Festival Vochora Triptyque baroque Schutz, Buxtehude, Bach	Église de Saint-Félicien
DIMANCHE 31 JUILLET	Animation marché avec le duo Modus (musique traditionnelle)	Place de l'Hôtel de ville
DIMANCHE 7 AOUT	Animation Marché avec les musiciens de Markus (musique)	Place de l'Hôtel de ville
VENDREDI 12 AOUT	Cinéma en plein air Écran village – Film à définir	Jardin de Clavières
DIMANCHE 14 AOUT	Animation Marché avec les musiciens de Markus (musique)	Place de l'Hôtel de ville
MERCREDI 24 AOÛT	Spectacle Demain hier – Cirque burlesque Ilaria Romanini et Jaime Montfort Miralès, dans le cadre du festival des humoristes	Jardin de Clavières Repli salle des fêtes
SAMEDI 27 AOÛT	Concert musique classique par les élèves de l'orchestre de l'INSA de LYON (l'OSIU)	Salle des fêtes
DIMANCHE 28 AOÛT	Animation marché avec les élèves de l'OSIU (musique classique)	Place de l'Hôtel de ville
SAMEDI ET DIMANCHE 17 ET 18 SEPTEMBRE	Journées du patrimoine sur le thème La Musique au pays de Saint-Félicien	Chapelle du Couvent
VENDREDI 30 SEPTEMBRE VENDREDI 28 OCTOBRE VENDREDI 25 NOVEMBRE	Cinéma Écran village – Film à définir	Salle des fêtes

ÉDITO





Yann Eyssautier Maire de Saint-Félicien

es genêts habillent au printemps notre campagne d'une couleur jaune et joyeuse, les myrtilles tapisseront en été nos forêts d'une couleur violette et goûteuse! Entre ces deux périodes, c'est l'Ardéchoise qui rassemble à nouveau ces deux couleurs pour fédérer, au-

tour du vélo, les bénévoles, les cyclistes, le département de l'Ardèche, la communauté d'agglomération Arche Agglo, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la mairie de Saint-Félicien.

Je remercie chacune et chacun de vous pour l'accueil bienveillant des cyclistes et leurs accompagnateurs, et pour la patience face aux contraintes vécues pendant la semaine de l'Ardéchoise. J'ai bien conscience de cet effort personnel et collectif consentis. Comme un clin d'œil

à cela, nous allons offrir à tous une soirée festive au cœur du village, le samedi 18 juin, en partenariat avec l'association L'Ardéchoise et Bernard Vallet. Une animation aura également lieu le dimanche matin sur le marché des producteurs. La joie et le partage doivent être plus grands que l'effort et la contrainte! Un grand merci à tous les bénévoles : sans vous cette fête du vélo n'aurait pas cette dimension superbe.

« Lors de la semaine de l'Ardéchoise, la joie et le partage doivent être plus grands que l'effort et la contrainte. »

Concernant le camping de Pierrageais avec sa piscine, dont nous souhaitons de tout cœur retrouver le caractère communal, vous trouverez, glissé dans ce bulletin, le jugement du tribunal de Privas qui ne nous était pas favorable. Vous lirez également le jugement du Conseil d'État de Paris, la plus haute juridiction française qui a statué en notre faveur. En effet la première décision du tribunal de Lyon a été annulée.

Je vous souhaite une bonne lecture et un joli mois de mai, agréable!











SERVICE PUBLIC (1)

Maison France services (MFS)

C'est un dispositif coporté par Arche Agglo et la MSA pour vous accompagner dans vos démarches administratives relatives au service public (retraite, emploi, impôts...).

La MFS est située au 14 place de l'église, dans l'ancien local de la trésorerie mis à disposition par la mairie. L'Espace public numérique (EPN) d'Arche Agglo sera installé au même endroit. Voir les horaires en dernière page.

HÉBERGEMENT TOURISME

Taxe de séjour

Toute personne louant un hébergement touristique, chambre d'hôte ou meublé de tourisme doit le déclarer, au moyen d'un Cerfa, auprès de la mairie de la commune où se trouve ce logement. La taxe de séjour est économiquement neutre pour les hébergeurs qui ajoutent ce montant à leur facture et la reversent périodiquement à Arche Agglo. Elle est affectée en totalité, conformément à la loi. au budget de l'Office de tourisme pour améliorer le développement touristique local.

CASERNE POMPIERS (2)

Rencontre avec les riverains

La nouvelle caserne des pompiers sera en activité cette année. Les habitants des quartiers Jomard et Galand nous ont demandé d'étudier la faisabilité de l'accès direct des véhicules des sapeurs-pompiers à la route départementale. Nous mettons actuellement tout en œuvre pour définir et créer les aménagements nécessaires.

URBANISME (3)

Rénovation de facades

Dans le cadre de l'OPAH vous pouvez bénéficier d'aides à la rénovation de vos façades de la part de la commune, d'Arche Agglo ou de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat): pour les immeubles donnant sur la Grande Rue, Place de l'église, Rue Charles-Forot, Place de l'Hôtel de ville, rue Tire-boeufs et Place Chantaroux.

Renseignements en mairie ou auprès de Vincent Crouzet, adjoint au maire, les lundis de 10 h à 12 h.

AUX JARDINS DU COUVENT (5)

L'ATELIER BIVOUAC NOUS A ACCOMPAGNÉS POUR
OUVRIR AU PUBLIC LES JARDINS DU COUVENT:
DES JARDINS POTAGERS POUR LES HABITANTS
VOLONTAIRES SONT DÉJÀ MIS EN CULTURE (SE
RENSEIGNER EN MAIRIE) ET LA TAILLE AU VERGER
A RÉUNI DES PARTICIPANTS MOTIVÉS. DES CHANTIERS
PARTICIPATIFS, OUVERTS À TOUS, SONT PRÉVUS DU
18 AU 20 MAI POUR AMÉNAGER DES PARCOURS DE
PROMENADE, SÉCURISER ET EMBELLIR LE SITE, OUVRIR
DE NOUVEAUX ACCÈS AU JARDINS...
VENEZ NOMBREUX!

NUISANCES (4)

Des pigeons trop nombreux

Des dispositifs de protection contre la nuisance des pigeons (fientes...) ont été installés sur des bâtiments publics. La commune étudie des solutions plus générales pour éloigner les pigeons du centre-village : elles ont toutes un coût non négligeable. Le règlement sanitaire départemental interdit de nourrir les pigeons, car cela favorise leur concentration dans le village où ils trouvent le gîte et le couvert!

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les riverains des quartiers de Bard, la Croix des Rameaux, rues du Meunier et Charles-Forot nous ont sollicités pour des questions

de sécurité. Les services du Département ont réalisé des vérifications de vitesse et malgré le résultat plutôt satisfaisant, le danger perçu par les riverains reste réel. Accompagnés par ces services, nous recherchons des améliorations. Les référents de quartier ont été avisés de ces analyses et seront informés des solutions possibles ainsi que du calendrier de leur mise en œuvre.

STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La municipalité a engagé une nouvelle campagne de stérilisation de 15 chats errants. Pour éviter leur prolifération, il est interdit de nourrir les animaux errants dans l'espace public.





François Vallon

>>> 48 ANS AU SERVICE DES SŒURS DU COUVENT et Louise, son épouse

é à Pailharès en 1928, François Vallon n'avait pas 14 ans lorsqu'il a été placé auprès de fermiers pour des travaux agricoles. Pourtant, lui se rêvait menuisier...

Après son mariage avec Louise, il travaille chez son beaupère, agriculteur, qui les déclare comme «membres de famille travaillant sur l'exploitation», «il n'a jamais voulu

me mettre salarié».

En mars 1969, il a 41 ans. Accompagné de Louise et de leurs 6 enfants, il entre au service des sœurs pour s'occuper des vaches, jardiner, réparer et entretenir... entre autres occupations : «Le matin à 6 heures, j'étais à l'écurie pour donner à manger aux vaches, sortir le fumier... Après on allait au jardin, et y'en avait des chalais! On cultivait tous les légumes. Des tomates, j'en faisais 80 pieds et pareil pour les cardons. Le matin, les cuisinières me disaient ce qu'elles voulaient, je ramassais les légumes, les lavais et leur apportais. » À la belle saison, «il fallait faucher. Heureusement qu'on avait gardé notre motofaucheuse ».

«Je retapais et j'arrangeais tout, des serrures, les portes, les rideaux… Je rabotais les grands carreaux avec un diamant. Une fois, au grenier, j'ai dû remonter 5 armoires. Mais comme elles ne passaient pas dans le couloir, il a fallu que je les démonte et que je les remonte dans la chambre où elles devaient aller. » Ce qu'il préférait par dessus-tout, «c'était travailler à l'atelier. Je faisais des manches pour des piochons

que les gens du village m'amenaient ».

En voyant une rampe que j'avais faite, le menuisier JC Bourret m'a dit : "Faudrait venir avec nous." Et la sœur a répondu : "Laissez-nous le bien là, notre Vallon!"

«J'étais salarié par les sœurs... mais pas trop bien payé. » Le percepteur s'est justement étonné du faible montant de leur paye lorsque Louise est venue régler la taxe d'habitation qu'elle jugeait conséquente. Il lui a appris par la même occasion que 2 chambres sur 5 étaient considérées comme des avantages en nature. «Pour la nourriture, les sœurs nous laissaient faire un jardin. On se chauffait au bois, et on en passait parce-que la maison n'était pas isolée. Au début, on pouvait prendre des poutres et du vieux bois que les sœurs avaient en stock. Puis on a fait venir du charbon quand elles n'ont plus eu de bois.»

Tout en restant au service des sœurs, François a exercé plusieurs tâches en parallèle. «Je fabriquais des palettes pour M' Sovignet, cogérant du couvent. Avec ce qu'il me payait, je doublais mon mois!» Clocheron à la paroisse, «je sonnais les cloches pour les enterrements et les fêtes, j'ouvrais et fermais les portes de l'église, matin et soir». Chargé d'entretenir le cimetière des sœurs, «je creusais les fosses tout seul au début et j'aidais aussi M' Reynaud [entrepreneur de pompes funèbres] à mettre en bière les gens. Et tout ça, c'était compris dans le salaire».

L'œil malicieux, le rire en cascade, François Vallon n'est ni abattu ni amer malgré une vie de labeur. Ce qui l'a fait tenir? Taquine, Louise sourit : «Oh mais il trouvait toujours quelqu'un pour discuter au village!» Il faut dire que François a toujours apprécié les rencontres et les échanges. D'ailleurs «il connaît presque tout le monde ici!»



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS





Une commune fleurie, des espaces entretenus

Pour la première année, la commune s'est inscrite dans une démarche volontaire et citoyenne. Si le fleurissement constitue un levier, les enjeux dépassent les considérations purement esthétiques. Il améliore le cadre de vie, implique les citoyens dans la vie locale, favorise la protection de l'environnement et valorise l'attractivité d'une commune propre et agréable.

Nous encourageons les San-Farcios à fleurir leur pas de porte. L'opération de carottage sera reconduite l'an prochain pour les riverains intéressés. n effort particulier a été fait pour fleurir la commune. En accord avec les riverains de la Grande Rue, les premiers carottages ont été effectués, des rosiers grimpants rouges, blancs et jaunes ont été plantés ainsi que des primevères, campanules, heuchères, lavandes, romarins... Des bacs blancs avec des prunus délimitent l'entrée de la voie partagée : ils rappellent aux conducteurs que les piétons sont prioritaires et qu'il convient de lever le pied.

Des travaux ont été réalisés sur la place de la salle des fêtes. Au lieu des traditionnelles jardinières accrochées et plantées de géraniums gourmands en eau, nous avons opté pour la plantation de rosiers tiges, passiflores, clématites, helianthus, panics érigés, sauges arbusives... que nous verrons pousser au fil du temps et qui habilleront la rambarde de leurs magnifiques couleurs. Le parterre situé devant la station-service a également été aménagé et planté de népétas, thyms, graminés, vergerettes, géraniums vivaces...

Cette année, des jardinières avec réserve d'eau seront installées



sur le balcon de la mairie et la rambarde de la place, ce qui permettra des économies en eau et en temps pour les employés. Les autres bacs à fleurs du village sont garnis d'aromatiques, alliums, graminées, buis... (devant la mairie, l'église, le bureau de tabac, la place Chantaroux, l'Office du tourisme...).

Un grand merci aux employés communaux pour leur travail et leur implication.

L'ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS

À la demande du club de foot, les agents municipaux se sont attachés à l'entretien des abords du terrain de foot de la commune. Un important travail d'élagage et de réduction de la haie de cyprès a été effectué. Pour cela, la mairie a loué la nacelle à Arche Agglo. Les branches ont été chargées par le tractopelle et évacuées en camion à la déchèterie.

Une partie de la haie a été retirée et remplacée par des filets pour gagner en éclairage afin d'obtenir l'homologation du terrain par le District Drôme-Ardèche de football.

Le court de tennis, situé à côté du gymnase, est souvent couvert d'épines de résineux, ce qui rend le terrain glissant et dangereux pour les joueurs. Une entreprise spécialisée dans la taille et l'élagage des arbres d'ornement, Espace Vert'ical de Saint-Alband'Ay, va intervenir sur le cèdre placé à proximité du court de tennis près du gymnase afin d'enlever les bois morts et redonner de la vigueur à cet arbre par une taille d'entretien adaptée.

TREMPLIN ENVIRONNEMENT



Au mois de mars, une équipe des Brigades vertes est intervenue pour des travaux sur les jardins du couvent: débroussaillage, fauchage,

enlèvement du lierre sur les murs – un travail long et fastidieux. Les Brigades ont également fait du débroussaillage sur les ouvrages d'art, l'entretien des ponts et du mur de soutènement sur la route de Nozières.

INITIATION À LA TAILLE DES ARBRES

Damien Denis et Joachim Robert ont participé à une initiation à la taille des arbres d'ornement – période, diagnostic, savoir-faire et type de taille – dispensée par Jean-Claude Laboury, adjoint à la voirie et à l'entretien.

Une journée riche et positive pour nos deux jeunes agents, motivés pour entretenir les espaces publics de la commune.













Comment tailler un arbre ? Quel type de taille privilégier ?

. La taille de formation permet d'adapter le végétal aux contraintes urbaines (rues, parkings, gabarits...).

 La taille sanitaire vise à éliminer les branches malades ou mortes.

· La taille d'entretien doit être une taille douce qui permet uniquement à l'arbre de se renouveler et de favoriser sa croissance en respectant les caractéristiques de son espèce.



LES AVANCÉES DE LA MAISON DE SANTÉ

Le projet de Maison de santé est en bonne voie. Selon les premières estimations, elle devrait être terminée fin 2024.



Lors des visites participatives, les habitants ont adhéré massivement au projet de construction de la Maison de santé sur le terrain Lachaux.

n premier diagnostic sur les besoins du bassin de vie de Saint-Félicien en matière de santé publique avait été réalisé par le D^r Benguigui. Lors des visites participatives, organisées par la Mairie le 29 mai 2021, 70 % des habitants ont plébiscité le terrain Lachaux pour la construction de la Maison de santé. Une étude de faisabilité a été réalisée par la société Osanté, en juillet 2021, à la suite de laquelle les élus ont rédigé un appel à manifestation d'intérêt pour choisir un porteur du projet. Une réunion s'est tenue en mairie, le 11 avril dernier, en

présence d'Olivier Amrane, président du Conseil départemental et conseiller régional, Laëtitia Bourjat, conseillère départementale, les médecins et l'exécutif municipal. Il a été convenu d'établir un partenariat avec Ardèche Habitat, office public de l'habitat rattaché au Conseil départemental de l'Ardèche, qui sera porteur du projet.

L'équipe municipale a ensuite rencontré Marc-Antoine Quenette, président d'Ardèche Habitat, et son service afin de définir la feuille de route de ce projet. La prochaine rencontre
se tiendra le 19 mai en
présence de tous les acteurs
concernés : Ardèche Habitat,
le Département de
l'Ardèche, l'ensemble des
professionnels de santé
et la mairie. Nous sommes
très heureux du soutien
des institutionnels.



[2]

nouvelles activités commerciales

L'ANTRE-DEUX [1]

Pascale Dorner et Agnès Oreve

Elles ont repris la crêperie, sous l'enseigne L'Antre-Deux, depuis le 12 février 2022. Proposant une carte originale, l'établissement est également ouvert l'aprèsmidi pour déguster leurs spécialités sucrées ou salées.

THÉRAPEUTES [2]

Johanna Thomas et Julien Klein

Tous deux se sont installés au 35, Grande Rue. Julien pratique la microkinésithérapie pour restimuler le corps – thérapie très différente de la kinésithérapie. Johanna, elle, intervient sur les animaux.

MENUISIER [3]

Pierre Brunet-Vogel

Il est situé au 3, place Chantaroux, à côté de l'auberge, depuis juin 2021. Diplômé de l'école d'Art et Design de Saint-Étienne, il a choisi de se mettre à son compte pour réaliser ses propres projets.

HARMONIE CORPS ET ESPRIT [4]

Audrey Kernec

Elle a démarré son activité au Balayn depuis un an. Ancienne infirmière en santé mentale, elle s'occupe aussi bien du remodelage de votre corps que de votre écoute. Elle intervient aussi au Spa de l'hôtel Le Félicien. Le mari d'Audrey, **Yohan**, propose du Multiservice pour tous travaux d'intérieur et d'extérieur.

ÉLECTRICIEN [5]

Bernard Mercier

Il a travaillé pendant 30 ans comme ouvrier électricien dans notre village. Après une reconversion chez Trigano, très sollicité par les habitants, il a décidé, il y a deux ans, de s'installer en tant qu'autoentrepreneur. Un artisan de plus dans la Grande Rue!











[5]

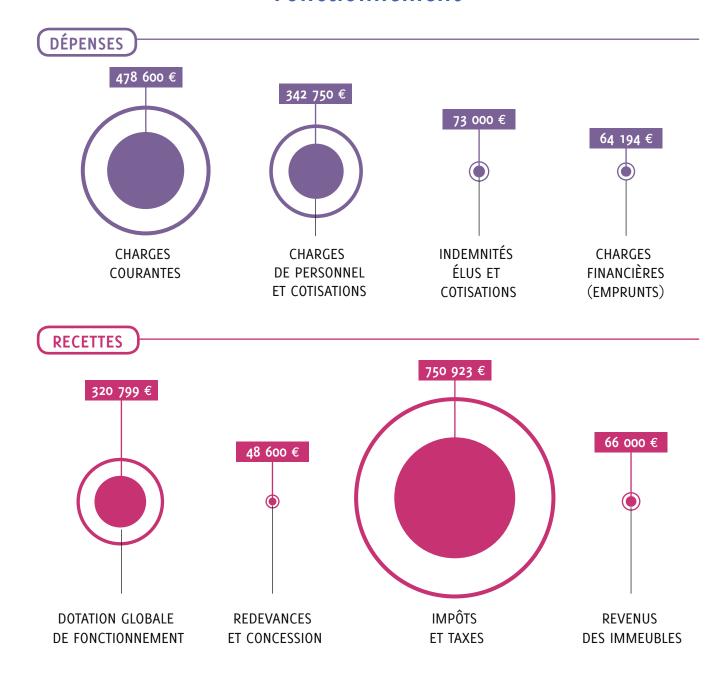


BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

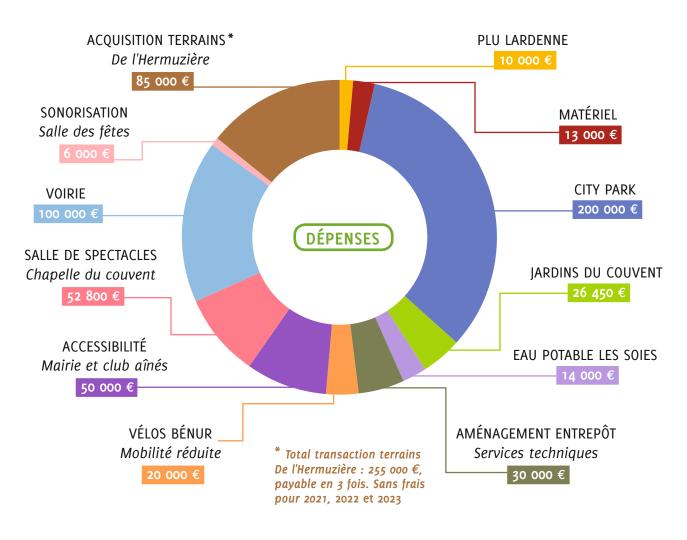
LES CHIFFRES CLEFS

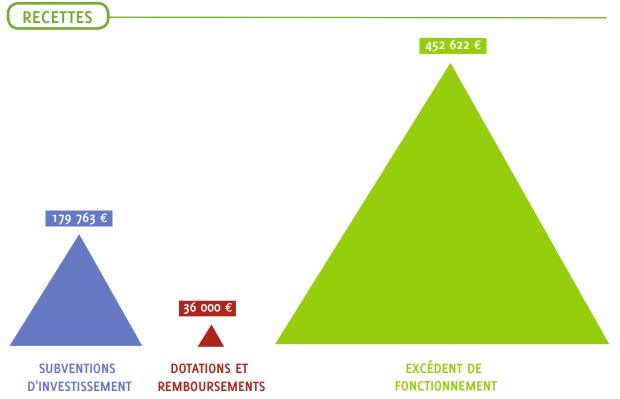
Le conseil municipal a voté le budget 2022, le 15 avril. Depuis les élections de 2020, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit par la municipalité qui a pu financer son investissement sur ses fonds propres. Les taux des impôts locaux ont été reconduits et n'ont pas subi d'augmentation. Les équipements comme le city park et l'accessibilité sont subventionnés à hauteur de 80 % maximum. Chaque citoyen peut venir consulter en toute transparence le budget en mairie.

Fonctionnement



Investissement











8 mai 1945

Dimanche 8 mai, la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale était présidée par le préfet, Thierry Devimeux, en présence de Michèle Victory, députée et Laëtitia Bourjat, conseillère départementale. La cérémonie a été suivie d'un hommage à Marie Banc – sœur Marie des Anges –, Juste parmi les nations et de la présentation de deux expositions dans la Chapelle. Des moments plein d'humanité et d'émotion.



Destruction des chenilles processionnaires

Une matinée a été consacrée à la destruction des chenilles processionnaires qui provoquent un affaiblissement important des pins mais aussi, en cas de contact, une allergie urticante chez certaines personnes.



Commémoration du 19 mars 1962

Suite aux accords d'Évian, un cessez-le-feu était conclu en Algérie, le 19 Mars 1962. Soixante ans après, la France célèbre la fin de cette guerre.



Comédie itinérante de Valence

Accueillie le 31 mars à la salle des fêtes, elle proposait le spectacle *Tünde* de Tünde Deak. Une structure scénique conséquente à monter et à démonter!





Accueil d'une famille ukrainienne

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la famille ukrainienne de Diana et Yevhenii Udovytskyi avec leurs trois enfants Anton, Katia et Kira. Ils viennent de Dnipro, à 300 km au sud de Kiev.

Réservons-leur tous un bon accueil!



Spectacle du CCAS

Le 29 mars, les 132 élèves des deux écoles réunies ont été captivés par le spectacle de la C^{ie} Octopus, offert par le CCAS. Un goûter, gracieusement proposé par les commerçants et artisans, clôturait l'après-midi.



Rénovation de la pharmacie

Dans l'espace réagencé, les équipements pour le maintien à domicile sont mis en évidence. Deux nouvelles gammes font leur entrée, en phytothérapie et en cosmétologie.



Nettoyage de printemps:

Samedi 26 mars, à l'appel d'Arche Agglo, la municipalité a organisé une matinée « Nettoyage de printemps », ouvert à tous les citoyens volontaires : 15 bénévoles ont participé. Trois sites à nettoyer avaient été identifiés au préalable : pont de Pojot, la Daronne et la Routisse.



Expressions municipales

MAJORITÉ MUNICIPALE

Une commune qui valorise la citoyenneté

La participation citoyenne locale, sous ses diverses formes, est créateur de lien social. Les actions collectives, petites ou grandes, favorisent une mise en commun des ressources, la confrontation de points de vue et la considération d'enjeux communautaires. Tout cela contribue à un renforcement du sentiment d'appartenance à un territoire.

C'est ce que nous avions proposé en 2020 lors des élections municipales et que nous mettons en œuvre à travers les actions engagées. Depuis notre arrivée, nous agissons pour encourager et développer la citoyenneté en multipliant les démarches participatives comme les consultations citoyennes pour le fleurissement, l'implantation de la Maison de santé, les jardins du couvent ou le conseil municipal des jeunes.

La participation citoyenne est par ailleurs un vecteur de sens pour l'action publique, elle permet d'établir un véritable lien de confiance entre les élus et les citoyens qui deviennent acteurs de la vie de la commune et contribuent à l'intérêt général. En effet, quoi de plus agréable et valorisant que de se retrouver pour participer à une action commune, comme le nettoyage de printemps par exemple, et de finir en discutant autour du verre de l'amitié ?

Nous allons poursuivre dans cette voie et essayer d'associer autant que possible petits et grands aux projets de la municipalité qui sont d'abord les vôtres. Nous espérons que vous serez de plus en plus nombreux à participer et à apporter vos idées.

OPPOSITION MUNICIPALE

Communication!

Nous ne mettrons rien de plus sur ce bulletin que cette constatation : Aucune communication n'existe au sein de ce Conseil municipal et nous le déplorons.

Avec des conseils municipaux inutiles, vides de sens, uniquement là pour voter les droits de préemption des ventes de biens immobiliers ou les demandes de subvention des associations. Pendant ces conseils, aucun compte-rendu n'est fait sur les affaires en cours de la commune, telles que les procédures judiciaires avec le camping, les projets pour les jardins du couvent (sauf quand nous devons voter des demandes de subventions), l'avancement de la maison de santé (pour lequel aucun budget n'est alloué), le city park (nous ne savons pas si des devis sont établis, si un projet est dessiné), les bâtiment du couvent (d'ailleurs d'après leurs dires lors du dernier conseil, le projet de l'ADMR serait en suspens!) ou l'hôpital.

Quand nous posons des questions, la réponse est toujours la même : "Rien n'a changé", cependant nous constatons plus tard que les projets et les décisions ont été prises en dehors des conseils.

Malgré nos incessantes remarques sur ce manque de communication, nous obtenons toujours la même réponse : "Nous entendons bien et comprenons, nous allons faire des efforts". Or aucun changement, aucun projet et devis ne sont présentés et votés en conseil. Nous ne sommes jamais informés des réunions qui se déroulent. Nous ne recevons même aucun mail!!!

MALGRÉ LEURS BELLES PROMESSES, RIEN N'A CHANGÉ!





DÉCÈS > NAISSANCES > MARIAGES

SEPTEMBRE 2021 AU 29 AVRIL 2022

>>> DÉCÈS

- Marie Ferlay, épouse Dupré,
 27 novembre 2021
- Marguerite Debaud, veuve Rousset, 30 novembre 2021
- Marcel Bourret, 11 décembre 2021
- **Jeannine Dalleret,** veuve Sibaud, 28 décembre 2021
- Étienne Clerc, 2 janvier 2022
- Albert Troulier, 28 janvier 2022
- Marc Maniouloux, 29 janvier 2022
- Yves Gravet, 20 février 2022
- **Jeannine Rochebloine**, veuve De l'Hermuzière, 23 mars 2022
- Marcel Lacoste, 9 avril 2022
- Marie Grangier, 24 avril 2022

>>> NAISSANCES En dehors de la commune

- Juliette Dupont de Dinechin, 19 novembre 2021
- Baptiste Blée, 14 février 2022

>>> MARIAGES

- François Chauvin et Marine Mazel,
 8 janvier 2022
- Paul Barruyer et Odile Béraud,
 17 janvier 2022
- Christophe Gatto et Mélanie Antonio, 23 avril 2022



MAIRIE

Tél: 04 75 06 16 70 Fax: 04 75 06 16 71 mairie@saint-felicien.fr www.saint-felicien.fr

Ouverture du secrétariat : lundi au vendredi, 10h-12h30

Rendez-vous avec le maire et les adjoints : demande par mail, par téléphone ou en mairie

ARCHE AGGLO

Arche Agglo – site du Pays de Saint-Félicien: 04 75 06 07 27 www.archeagglo.fr

Centre Multimédia + télé-centre 04 75 06 90 82

Maison France services (MFS)

14 place de l'église lundi 13 h 15-16 h 45, mardi 8 h 30-12h et 13h 15-16h 45, mercredi 13 h 30-16 h 45, jeudi 8 h 30-12 h, vendredi 8 h 30-12 h et 13 h 15-16 h 30

Office de tourisme Ardèche Hermitage

Place de l'Hôtel de ville. Saint-Félicien Tél/Fax : 04 75 06 06 12

www.ardeche-guide.com

- Juillet/août : lundi au dimanche matin: 9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-18 h 30 - Avril à juin et septembre/ octobre: mardi au samedi matin: 9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h 30

- Novembre à mars : mercredi au vendredi: 9 h 30-12 h et 14 h-17 h 30

DÉPARTEMENT

Michèle Victory, députée : 04 75 69 91 94

Laëtitia Bourjat : conseillère départementale, 1er samedi de chaque mois, 10h-12h, siège de l'antenne de Saint-Félicien d'Arche Agglo, 06 99 23 37 35

PROFESSIONNELS SANTÉ

Docteurs

Claire Fuselier: 06 77 27 89 12 Guillaume Claude : 06 29 79 66 25 Philippe Girard: 04 75 06 01 33 Thomas Lara: 06 72 99 88 82

Soins infirmiers

C. Chamblas et A. Hariche: 04 75 06 06 01

V. Fraisse et C. Vallée : 06 06 82 70 31

Médecine chinoise : Patricia Flugi: 06 28 82 71 23

Pharmacie: 04 75 06 00 23

Vincent Barboteau: 04 75 06 13 13

Ostéopathe

Céline Fabre : 06 85 15 34 30

Microkinésithérapeute

Julien Klein: 06 67 66 77 95

Sages-femmes

Aurélie Leroy : 06 70 72 09 57 et Émilie Dalbanne : 06 21 57 59 47

Orthophoniste

Emmanuelle Chrétien: 06 67 75 08 19

Taxi-Ambulancier

Junique: 04 75 06 05 71

SSIAD (service de soins

à domicile) : 04 75 30 28 77

ou o4 75 o6 12 46

Cabinet Vétérinaire des Monts

du Vivarais: 04 75 06 03 40

Thérapeute animal

Johanna Thomas : 06 65 12 66 01

FAMILLES

Crèche La courte échelle 04 75 08 31 28

RPE (Relais Petite enfance - ex RAM)

07 71 91 57 18

MARPA La Vivance: 04 75 06 12 76

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Assistante sociale: Me Ripert, le jeudi, 1er étage mairie, sur rendez-vous pris au CMS de Tournon au 04 75 07 07 10

ADMR (aide à domicile)

04 75 06 61 30 0u 04 75 06 70 49

Association d'aide aux justiciables

(ADAJ): 04 75 64 59 28 Sur rendez-vous pendant les permanences

Centre d'informations Droits des femmes et des familles

04 75 67 62 39 0u 04 75 93 31 70

Association Pierres Vivantes

(aide aux parents d'enfants disparus). Permanence 1er samedi du mois, 10h-12h à la Maison pour tous de Tournon

Secours populaire

06 07 34 44 23 saint.felicien@spfo7.org

ORGANISMES PROFESSIONNELS

CICAS (retraite complémentaire des salariés) : 0 820 200 014

Mutualité Sociale Agricole

04 75 75 68 68

Permanence à Davézieux. immeuble Le Vivarais, jeudi sans rendez-vous: 8h 30-12h et 13h-

16 h 30

CCI d'Annonay (Chambre de commerce et d'industrie) : salle 3 de la Mairie annexe d'Annonay, 1er et 3e vendredi du mois, 14h 30-17h

MARCHÉS

Vendredi matin

Dimanche matin: producteurs

locaux

URGENCES

Pompiers: 18 Police: 17

Violences faites aux femmes

CIDFF au 04 75 93 31 70

SAMU: 15

Enfance maltraitée: 119

DIVERS

EDF: 0810 333 321 La Poste: 04 75 06 01 57 **Maison Paroissiale - Quintenas** 04 75 34 40 91

Correspondants presse

Hebdo de l'Ardèche

elizabeth.meyrand@orange.fr

Réveil du Vivarais

michel.chatelas@gmail.com

Le Dauphiné Libéré

causseque.francois@wanadoo.fr

Le Journal Tain Tournon (JTT)

lavigne.victomas@wanadoo.fr

Pompes Funèbres du plateau

Saint-Félicien: Jean-Luc Reynaud,

04 75 06 04 13

Étables : Guy Xavier : 04 75 06 87 96 Colombier-le-Vieux: Gérard Couix,

04 75 06 75 94